

Compte rendu de la réunion publique du 9 juillet 2020



RÉUNION PUBLIQUE

Présentation par le service
de la Direction des Routes
du Conseil Départemental :
TRAVAUX SUR LA RD 7N

Jeudi 9 juillet 2020

à 18h30

Ecole de la Barque



participants :

- une vingtaine d'habitants de La Barque,
- Mme Bonfillon-Chiavassa, Maire de Fuveau,
- Mr Gouirand, 1^{er} Adjoint,
- Mr Michelosi, élu de la majorité,
- Mme Bagousse, élue de la majorité,
- Mme Féréoux, élue de la majorité,
- Mme Pellenz, élue de la minorité,
- Mme Laurence Vic-Massol, Directeur Général des Services,
- Mme Schembri, CIQ de La Barque
- Mr Féréoux, CIQ de La Barque,

Un exposé est fait par Mr Polyno Hung et Mme Portejoie, de la Direction des Routes :

Il s'agit de refaire 15 km de route, entre le péage du Canet de Meyreuil, et le Var, (Saint Maximin).

Ces travaux de réfection de la chaussée de la RD 7N sont indispensables, avant dégradation de la chaussée. Si on repousse ces travaux, la chaussée va continuer à se dégrader, et un coût supplémentaire serait à envisager.

Un résidant de La Barque montre son mécontentement (colère) face à un projet de plus, alors que le projet de déviation de La Barque n'est pas finalisé. Cette personne quitte la réunion, exprimant son dépit.

L'exposé peut poursuivre.

Les travaux utiliseront des techniques innovantes et seront confiés à des entreprises installées dans les Bouches-du-Rhône.

Les 3 entreprises retenues auront chacune un secteur. Il est important de garder 2 voies, et un accotement de 1,5m pour urgence.

Cet accotement pourra servir pour un mode de déplacement doux : (piste cyclable, et voie piétonnière à proximité d'abribus).

- Eurovia : ravalement de la chaussée, retraitement immédiat de l'enrobé ravalement, et repose de cet l'enrobé reconditionné, le tout en continu. Durée des travaux : 4 mois.
- Eiffage : utilisation de matériaux recyclés, en particulier du papier. Durée des travaux : 5 mois.
- Colas : déroulement d'un tapis en fibre de verre pour le renfort de la chaussée. Durée des travaux : 3 mois.

Il sera mis en place un sens unique, du Var vers Aix, pour les véhicules légers.

Les poids lourds seront détournés par La Barque et la D6.

5 panneaux lumineux seront installés, pour indiquer, en temps réel, les difficultés rencontrées. (Voir le plan en PJ)

Les feux tricolores de La Barque seront régulés en fonction de l'importance du trafic.

L'allée de Trets sera fermée à la circulation (sauf riverains).

Les poids lourds, venant de Trets par la D6, continueront vers Gardanne, sortie au rond-point des Bastidons, pour reprendre la D6 direction Trets, sortie Fuveau, et prendre le nouveau rond-point (rond-point dit du covoiturage), traversée de La Barque, et direction du pont de l'Arc, pour l'autoroute vers Nice, ou vers Aix (au niveau de Bachasson).

La proposition de mise en gratuité du péage de La Bouilladisse (sens Aubagne-Aix) qui pourrait alléger le trafic n'est pas envisageable. Escota, gérante de l'infrastructure autoroutière, s'y refuse.

La question se pose du pourquoi des travaux sur la RD N7 avant la réalisation de la déviation de La Barque.

Parce que le budget est prêt, et que toutes les autorisations ont été accordées, ce qui n'est pas le cas pour la déviation. Pourtant, les premières études d'une déviation autour de La Barque datent de 1974 !

Le rond-point prévu à Bachasson :

Ce carrefour actuel permet, en venant de La Barque, de prendre à droite pour rejoindre l'autoroute vers Nice, puis plus loin à droite, de prendre le chemin de la Muscatelle, ou de continuer tout droit vers le rond-point du Canet de Meyreuil et vers Aix. Promis pour la fin 2019, il se voit repoussé pour fin 2021.

OPPOSITION très nette des participants.

Question : ne peut-on pas faire les travaux la nuit ? Non, car ce serait deux fois plus cher.

Question : Y a-t-il urgence des travaux RD 7N ? Non, pas d'urgence. Mais les travaux ne peuvent pas se faire l'hiver, car les techniques sont incompatibles avec le froid.

Question : Que penser de l'état de la RD 7N actuellement, en comparaison des axes traversant La Barque ? Ornières, enfoncement de l'enrobé, revêtement bruyant. La priorité serait plutôt la réfection des axes traversant le hameau.

Les barquais insistent également sur l'incidence que cela pourra avoir sur les commerces, déjà durement touchés par le confinement.

Et il y aura une incidence énorme sur le trafic des petites routes secondaires, déjà saturées, et peu adaptées à une circulation plus intense.

La réunion de ce soir a été demandée à l'initiative de la Mairie. C'est la deuxième du genre, entre la Direction des Routes et une commune, la première ayant eu lieu à Rousset.

Rousset a demandé un report des travaux au printemps, (durée 6 mois), de mars à août 2021.

Une réunion du même genre sera organisée à Chateauneuf-le-Rouge, mais la date n'est pas encore fixée. Les barquais demandent que cette date leur soit communiquée, pour y participer. La Mairie s'engage à donner toutes les informations dont elle disposera.

En résumé, Mme le Maire prend la parole et s'élève vivement CONTRE ce projet.

Elle fera appel au représentant de l'Etat (le Préfet) pour le report de ce projet après la réalisation de la déviation promise, et se rapprochera des communes impactées par ce projet (Chateauneuf-le-Rouge, Rousset) pour avoir leur soutien.

Fin de la réunion à 20 heures.



